

Titre Premier

Les épreuves théoriques

Les épreuves théoriques sont :

- La *dissertation* ;
- La *fiche de jurisprudence* ;
- Le *commentaire d'arrêt* ;
- Le *commentaire d'article* ;
- Le *test de connaissances* ;
- L'*oral*.

La **dissertation** est la forme la plus aboutie de l'exercice de rédaction (que l'élève connaît dès le collège). La rédaction supposait simplement le récit écrit d'un évènement. Le seul écueil était le hors sujet. Au cas de dissertation, il s'agit de présenter des connaissances au prétexte d'une démonstration. *La fluidité est requise mais pas la platitude* : à cette fin, la démonstration doit porter la volonté de son auteur et emporter la conviction de son lecteur.

La **fiche de jurisprudence** présente deux utilités : d'une part, faciliter la mémorisation (en vue des examens) des arrêts les plus importants du programme en mettant en relief les faits litigieux, les prétentions du demandeur, la procédure, le moyen au pourvoi (si l'arrêt est de rejet) et, dans tous les cas, la décision et ses motivations (qui reprennent tout ou partie du moyen au pourvoi si l'arrêt est de cassation) ; d'autre part, offrir une première vue des éléments essentiels de l'arrêt qu'il vous est demandé de commenter.

Le **commentaire** n'est pas une épreuve de course de fond mais une épreuve de trampoline. *D'arrêt*, le commentaire a pour objet de présenter son contenu et sa portée ; *D'article*, le commentaire a pour objet de mettre en relief son sens (notamment en l'illustrant d'exemples et de jurisprudence) et, le cas échéant, ses insuffisances ou ses incohérences.

Dans les deux cas, le droit positif qui entoure le point de droit que l'arrêt prétend résoudre, ou que l'article prétend régir, doit fournir un éclairage. Mais ici, les connaissances doivent être au service du commentaire. Gare à surtout *choisir les mots de l'attendu décisoire ou de l'article* que vous commentez *pour prendre votre impulsion* et trouver *prétexte à étaler vos connaissances*... le style dissertatif coûte cher ; les envolées rapportent gros.

Le **test de connaissances** ressemble à toutes les « interrogations » et autres « colles » que l'étudiant a connues lorsqu'il n'était qu'élève de primaire (écolier) ou de secondaire (collégien ou lycéen). C'est dire que l'exercice lui paraît bien connu et, à vrai dire, il l'est... sauf les particularités de la matière juridique.

L'oral confronte, face à face, à une ou deux tables seulement l'un de l'autre, l'étudiant qui en cours était noyé au milieu de la foule de ses camarades, et l'enseignant qu'il a vu gesticuler au bas de l'amphithéâtre... cette fois-ci l'un va parler à l'autre en le regardant dans les yeux. Or, à l'instar d'un acteur, il existe deux ou trois astuces qui vous permettront de bien « prendre la lumière ».

Leçon 1

Réussir sa dissertation

Chapitre 1. La destination de l'exercice

Lorsque l'on parvient en Faculté, l'on a déjà eu l'occasion d'accomplir des rédactions. La rédaction en appelle à la « compilation de plusieurs choses dans un ordre qu'on leur donne entre elles¹ » : ainsi, plus jeunes, lorsqu'il nous avait été demandé de raconter nos vacances... l'on avait pu se contenter de placer, les unes après les autres, nos activités et nos découvertes estivales... Or, les cours de philosophie nous ont appris que la dissertation est plus que cela : il s'agit de l'« examen de quelque point de doctrine, soit de vive voix, soit par écrit² » ; c'est l'action de « discourir méthodiquement³ ». Lorsque l'on disserte, raconter sa vie, ses opinions pour elles-mêmes ou faire le catalogue de ses connaissances est exclu. *Point de dissertation sans doctrine⁴ à exposer avec rigueur et méthode.*

La connaissance de la *doctrine* vous viendra de vos lectures⁵ et de vos cours. Reste la connaissance de la *méthode*.

Chapitre 2. L'itinéraire de l'exercice

En fait de méthode, même le Professeur qui écrit pour une revue respecte trois étapes. Aux *étapes initiales* qui poursuivent un but préparatoire, succède l'*étape centrale* que constitue la rédaction. La relecture demeure l'*étape finale* que trop d'étudiants négligent à tort.

1. É. LITTRÉ, *Dictionnaire*, v° « rédaction », sens 1.

2. É. LITTRÉ, *Dictionnaire*, v° « dissertation ».

3. É. LITTRÉ, *Dictionnaire*, v° « dissenter ».

4. « Doctrine » est le nom que l'on donne à l'ensemble des opinions (É. LITTRÉ, *Dictionnaire*, sens 3) des théories (*ibid.*, sens 2) enseignées (du lat. *docere*) sur une question donnée.

5. V. *supra*, p. 18 et s.

§1. Les étapes initiales: la préparation (1 h 15 min)

Plusieurs *étapes initiales* se révèlent vitales parce qu'elles conditionnent la réussite de l'exercice. Car **une dissertation ne consiste pas à reproduire un cours appris par cœur, pas plus qu'une partie de cours ou d'ouvrage dont l'intitulé correspondrait exactement au sujet**. Il faut que votre travail soit doté d'un dynamisme propre.

Pour cela, vous allez devoir faire preuve de **curiosité** et de **réflexion**. La réflexion vous sera nécessaire à deux stades différents :

- au stade de la délimitation du sujet et de la mise en relief de la problématique ;
- au stade de la formulation de la réponse à cette problématique.

Trois **étapes préparatoires successives** doivent être respectées dans l'ordre suivant : *décrypter le sujet*, *recenser les connaissances* et enfin *trouver le plan*.

I. Décrypter le sujet (20 min)

Voici une étape fondamentale sans laquelle vous allez à la catastrophe. Dissserter ne consiste pas à parler de tout et n'importe quoi. On ne vous pardonnera pas d'avoir délimité arbitrairement le sujet. Toute exclusion doit être justifiée. Toute inclusion également.

Pour mener à bien cette étape, il vous faut : *délimiter le sujet puis formuler la problématique*.

A. Délimiter le sujet (10 min)

Souvenez-vous toujours que seule **une définition exacte et complète de chaque terme évite le hors-sujet ou la question non traitée**¹. En outre, les définitions collectées seront utilisées avec bénéfice **dans l'introduction** que vous rédigerez ensuite.

Comprendre un mot exige de le *comprendre isolément* (c'est la **glose**) puis de le *comprendre dans son contexte* en analysant les groupes nominaux ou chaque proposition (**post-glose**).

1. Comprendre chaque mot isolément

Vous devez définir chacun des termes du sujet, c'est-à-dire à la fois les *mots-clefs*, les *mots-accessoires* et les *signes de ponctuation*.

1. En matière de délimitation du sujet, l'écueil est donc double :

- ne pas traiter une question que le sujet vous invitait à traiter ;
- traiter une question que le sujet vous invitait à ne pas traiter.

a. Les mots-clefs

Il convient d'abord de **définir tous les mots-clefs** du sujet. Or, dans cette entreprise, n'imaginez surtout pas que vous puissiez trouver les définitions en vous-même. Certes, chacun de nous possède sa notion de tel ou tel mot. Mais, son acception véritable est souvent plus riche car les termes sont généralement polysémiques. Il faut alors recenser toutes les acceptions sans en oublier aucune afin, dans un second temps, de choisir entre eux le sens qui correspond au sujet. Parfois même, plusieurs sens d'un même mot peuvent éclairer plusieurs aspects du sujet que vous devez traiter. Bref, vous aurez besoin de dictionnaires. L'on peut conseiller :

- le *Dictionnaire Le Littré*, d'Émile Littré pour les mots de la langue française,
- le *Vocabulaire juridique*, Association Capitant, PUF, coll. « Quadrige », pour les mots de la langue juridique.

b. Les mots-accessoires

Il convient ensuite de **définir les mots-accessoires**. Car leur présence n'est jamais indifférente. Tout au contraire.

- Telles sont **les conjonctions de coordinations** (« mais » ; « ou » ; « et » ; « donc » ; « or » ; « ni » ; « car ») :

« *Mais* » marque une exception ou une réserve. Ce terme induit la présentation de l'élément principal puis la mise en relief de ce que le deuxième élément « retire » au premier.

« *Ou* » marque l'alternative. Il induit la nécessité d'opérer un choix entre les deux éléments en exposant leurs carences et leurs mérites respectifs.

« *Et* » marque l'énumération et le cumul. Ce terme induit la nécessité d'opérer une étude croisée des deux éléments.

« *Donc* » marque la conséquence. Ce terme induit la nécessité de vérifier l'automatisme de l'élément 2 à partir de l'élément 1.

« *Or* » marque une remarque incidente, de laquelle inférence (avec ce qui précède), une conclusion s'apprête à être tirée. Ce terme induit la nécessité d'exposer d'abord ce que la proposition introduite retire à la proposition principale et ensuite les conséquences qui sont de nature à en résulter.

« *Ni* » marque une énumération négative, qui équivaut à « pas non plus ». Ce terme induit donc la nécessité d'une comparaison entre les deux éléments afin de montrer la pertinence du refus du 2nd élément.

Exemple « ni Dieu, ni mari. »

« Car » marque la causalité de laquelle on vient d'inférer la remarque précédente.

- Tels sont encore *les articles* qui composent le sujet (« le » ; « la » ; « les » ; « un » ; « une » ; « des »).

Ils sont également essentiels dans la mesure où ils conditionnent souvent le choix de la problématique...

Exemple Constatez la différence entre les deux sujets qui suivent :

Sujet 1 : « *La notion de garde* » ; **Sujet 2 :** « *Les notions de garde* »...

Le sujet 1 proscrit un plan du type : « I. La garde des choses » et « II. La garde des personnes » tandis que le sujet 2 y invite.

c. Les signes de ponctuation

Il convient enfin impérativement de s'arrêter sur **les signes de ponctuation**. Ils ont eux-aussi toujours une raison d'être placés ici ou là.

Les « : » possèdent une valeur d'équivalence. Ils sont au français ce que le signe égal est aux mathématiques ;

La « , » possède une valeur parenthèse, elle introduit, ou segmente, une précision ;

Le « ; » possède une valeur énumérative. Comme le « et », les éléments qu'il relie ont vocation à être cumulés, additionnés

Le « . » achève et borne.

Avec ou sans eux, le sujet n'est par conséquent pas le même. Insistez dessus afin de montrer que vous l'avez compris et que vous en *tirez les conséquences* concernant *la délimitation du sujet ou bien la problématique induites*.

Exemple Constatez la différence entre les deux sujets suivants :

Sujet 1 : « *Le dol : vice du consentement.* » ; **Sujet 2 :** « *Le dol, vice du consentement.* »...

Le sujet 1 prétend que le dol équivaut à un vice du consentement, ce qui n'est pas exact car il constitue également un délit civil. Le sujet 2 invite à examiner *une* dimension du dol... son volet « vice du consentement ». Il n'est pas nié par ailleurs que le dol puisse également présenter une dimension « délit civil ».

Décomposez les définitions obtenues afin de repérer les points importants sous-entendus par le sujet.

Une fois que chaque mot a été compris séparément, il s'agit de le comprendre dans le contexte du sujet.

2. Comprendre chaque mot dans son contexte

Puisqu'il vous faut répondre à la problématique soulevée par le sujet, il vous faut la dégager. C'est à ce stade que la révélation doit se produire. Il existe quelques façons de vous préparer à l'illumination.

- **Être attentif**

- La formulation du sujet donne souvent des informations précieuses. Tel est le cas lorsque le sujet consiste en une question ou en une affirmation partielle (donc contestable). La problématique consisterait alors, au premier cas, à répondre à la question et, au second cas, à démontrer que l'affirmation est contestable.
- La formulation du sujet n'est parfois d'aucune aide. Il en va ainsi lorsqu'elle consiste en un intitulé sans jugement de valeur (ex. : Les conditions de validité du chèque).

- **Être imaginaire**

- *Soyez curieux*

Un sujet n'est jamais donné par hasard. Pour le comprendre, posez-vous les questions suivantes : pourquoi ce sujet aujourd'hui ? Est-il l'objet d'un débat de société, de controverses doctrinales d'un revirement de jurisprudence récent ? Que veut me faire dire le correcteur ? Sur quel(s) point(s) veut-il attirer mon attention ? Quelles réflexions attend-il ?

- *Soyez joueur*

Procédez à des recoupements entre les définitions des différents termes du sujet, fusionnez-les... jouez avec jusqu'à temps qu'une piste voie le jour dans votre esprit.

- *Soyez critique*

Si les mots du sujet contiennent des contradictions entre eux, relevez-les... car il s'agit peut-être là de la problématique que l'on attend que vous souleviez.

Vous êtes certain d'avoir bien compris chaque mot ? Vous avez dépassé les éventuelles polysémies en sélectionnant le sens qui devait être retenu ? Vous avez jonglé avec les nuances jusqu'à parvenir à mettre le doigt sur le point sensible ? Alors, vous vous trouvez désormais en mesure de formuler la problématique.

B. Formuler la problématique (10 min)

À ce stade, en principe, vous disposez de la problématique : il convient de la formuler clairement.

Ce n'est que par la **formulation de la problématique** que vous montrerez au correcteur que vous l'avez correctement cernée et, de fait, que vous avez compris le sujet. L'absence de problématique est *l'une des explications*¹ au fait que puissent parfois prospérer des bruits de couloirs aux termes desquels deux étudiants ayant présenté dans leur copie les mêmes connaissances, ont obtenu des notes différentes.

La bonne formulation est éloquent : *vous dites tout ce qu'il faut mais ne dites que ce qu'il faut*. Elle tient en une seule phrase. Proscrivez-le « En d'autres termes... » par lequel vous confessez vous être mal exprimé dans la phrase précédente. Votre problématique mérite une seule formulation : la bonne.

Le traitement de votre problématique constitue le but que vous fixez à votre démonstration. **En présence de contradictions, soulignez-les** ; suggérez éventuellement qu'elles dissimulent une cohérence. Mais n'en révélez pas trop à cet endroit qui est destiné à être incorporé dans l'introduction que vous rédigerez.

- Vous pouvez choisir de démontrer que le thème abordé contient des contradictions : cela aboutit généralement à un travail assez bon ou bon.
- Vous pouvez choisir de démontrer que les contradictions contenues dans le thème dissimulent en réalité une cohérence : cela peut aboutir à un bon ou un très bon travail.

Ajoutez l'**intérêt du sujet**... c'est-à-dire l'intérêt qui existe à résoudre la problématique qu'il sous-tend. Cet intérêt peut être nouveau ou ancien ; ne toucher qu'une partie des sujets de droit, *etc.* Dites-le.

20 minutes se sont écoulées, certes, mais *vous avez compris le sujet*². Il est temps de *recenser vos connaissances*³.

-
1. Elle n'est pas la seule explication possible. La cohérence du plan (*supra*, p. 47 et s.) ou le style rédactionnel (*supra*, p. 58 et s.) ou même la propreté de la copie (*supra*, p. 46 et s.) entrent également en ligne de compte.
 2. Certes, celui qui prend trop de temps pour commencer s'handicape (gardez toujours à l'esprit la morale de la fable de Jean de La Fontaine du *lièvre et la tortue*...). Mais, de même, celui qui trop tôt commence à écrire, mal commence... « de quoi [lui] sert [sa] vitesse » s'il part dans la mauvaise direction ? Et au bout de trois heures de cet ouvrage frénétique... une belle construction peut-être, mais sur un terrain qui n'était pas celui où il lui fallait bâtir...
 3. À peine ont-ils survolé l'énoncé que certains de vos camarades commencent déjà à noter scrupuleusement sur leur brouillon les connaissances qui leur reviennent en mémoire. Sait-on s'il s'agit là de l'expression d'une crainte que ces connaissances qui leur sont demeurées jusqu'ici leur échappent subitement... ? Qu'importe, ils brûlent la première étape et s'engouffrent quasi irrésistiblement dans un hors-sujet ou dans un traitement partiel du sujet.